



Ouagadougou, le 03 JUIL 2024

Communiqué n°2024-000309 /MESRI/SG/UJKZ/P
relatif au test d'entrée en Master 1 à l'Institut Burkinabè des Arts et Métiers (IBAM),
Session 2024

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des étudiants qu'il est ouvert sur la plateforme Campusfaso <https://www.campusfaso.bf/formations/candidature> pour la rentrée universitaire 2024-2025 un test de recrutement d'étudiants dans les filières de formation suivantes :

I. Filières de formation

1. Master Comptabilité Contrôle Audit (MCCA) (35 places)

Peut faire acte de candidature toute personne titulaire d'une licence ou tout autre diplôme jugé équivalent reconnu équivalent par les services techniques du ministère en charge de l'enseignement supérieur dans les domaines suivants : Comptabilité-Contrôle-Audit, Finance Comptabilité, Science de gestion ou gestion financière.

2. Master Ingénierie Bancaire et Financière (IBF) (35 places)

Peut faire acte de candidature toute personne titulaire d'une licence ou tout autre diplôme jugé équivalent par les services techniques du ministère en charge de l'enseignement supérieur dans les domaines suivants : Comptabilité-Contrôle-Audit, Finance Comptabilité, Assurance-Banque-Finance ou titulaire d'un diplôme de licence reconnu équivalent par les services techniques du ministère en charge de l'enseignement supérieur et possédant une expérience professionnelle d'au moins trois (03) ans à un poste de responsabilité dans une banque ou dans une société d'assurance.

3. Master en Administration et Gestion des Entreprises (MAGE) (35 places)

Peuvent faire acte de candidature toute personne :

- titulaire d'une licence ou tout autre diplôme reconnu équivalent par les services techniques du ministère en charge de l'enseignement supérieur;
- titulaire d'un Master en Économie Statistique ;
- titulaire d'un diplôme d'ingénieur, doctorat en médecine, doctorat en médecine vétérinaire, doctorat de pharmacien... ou tout autre diplôme reconnu équivalent par les services techniques du ministère en charge de l'enseignement supérieur.

4. Master en Informatique option Sécurité Informatique (MISI) (15 places)

Peut faire acte de candidature toute personne titulaire d'un diplôme de licence en Informatique reconnue équivalent par les services techniques du ministère en charge de l'enseignement supérieur.

5. Master en Informatique option Ingénierie des Systèmes d'Information en Entreprise (15 places)

Peut faire acte de candidature, toute personne titulaire d'une licence en Informatique reconnue équivalent par les services techniques du ministère en charge de l'enseignement supérieur.

Le régime de la formation, qui dure quatre (04) semestres, est celui du système Licence–Master–Doctorat (LMD).

La formation se déroulera en cours du soir.

II. Composition de dossier

La composition des dossiers de candidature de base est à renseigner sur la plateforme.

Ce sont :

- un curriculum vitae ;
- une fiche d'engagement de paiement des frais d'inscription et de formation dûment remplie ;
- deux (02) lettres d'appréciation adressées à Monsieur le Directeur de l'IBAM ;
- une lettre exposant les motivations du candidat ;
- les relevés de notes et diplômes à partir du Baccalauréat.

III. Frais d'examen de dossier et participation au test d'entrée

Les frais de gestion du dossier s'élèvent à quinze mille cinq cent (15 500) F CFA payables sur la plateforme Campusfaso par Coris Money, Moov Money ou Orange Money.

IV. Soumission des candidatures

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) **du 01^{er} Aout au 13 Octobre 2024 à 23H59mn GMT**. A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de créer :

- un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) ;
- son dossier sur la plateforme et l'y déposer.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossiers, qui s'élèvent à quinze mille cinq cents (15 500) F CFA, sur la plateforme campusfaso par Coris Money, Moov Money ou Orange Money.

V. Dispositions particulières, calendrier des épreuves et informations complémentaires

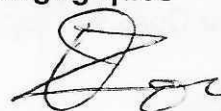
La liste des candidats ainsi que le chronogramme de passage au test d'entretien seront affichées le mercredi 16 Octobre 2024 à l'IBAM. Le test d'entretien se déroulera le samedi 19 octobre 2024, conformément au chronogramme qui sera établi à cet effet. La rentrée est prévue le 22 octobre 2024.

VI. Frais d'inscription et de formation

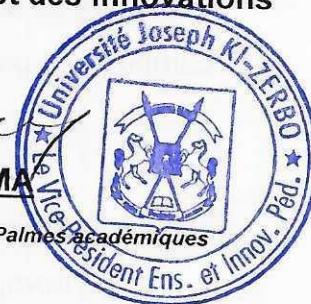
	Ressortissants d'un pays de l'UEMOA		Ressortissants d'un pays hors zone UEMOA
	Régime étudiant	Régime particulier	Tout régime
Frais d'inscription	16 500 FCFA/an	51 500 FCFA/an	251 500 FCFA/an
Frais de formation	700 000 FCFA/an	700 000 FCFA/an	700 000 FCFA/an

Pour toute information complémentaire, contacter les numéros suivants : (226) 25 30 70 64 / 65

P/ le Président et par délégation,
Le Vice-Président chargé des
Enseignements et des Innovations
Pédagogiques



Dr Bernard ZOUMA
Maître de conférences
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques



Diffusion :

- trois (03) fois par jour : matin, midi et soir pendant sept (07) jours.

Ampliation :

- DAOI
- VP/EIP
- AC
- IBAM
- DSI
- Large diffusion